



Conakry, le



B.P. 6278

N° \_\_\_\_\_ MEETFP/CAB/17

**LE MINISTRE**

**A**

**Monsieur Aboubacar Soumah**

**SLECG**

Conakry-République de Guinée

**OBJET** : V/L du 29/03/2018

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier référencé en objet (parvenu à notre département le 3 avril 2018) dans lequel vous nous informez du « renouvellement ou de la validation des bureaux du SLECG », dans notre département le 20 avril prochain.

Dans l'attente d'en savoir plus sur les modalités et l'objectif de cette procédure, je me dois de vous signaler que nous avons été saisis par une autre branche du SLECG annonçant la tenue prochaine d'un congrès de votre organisation.

Au regard des troubles qui ont émaillé les dernières négociations syndicales et la crise de leadership au sein de votre syndicat, vous comprendrez notre réticence à nous prononcer sur la régularité des instances dirigeantes du SLECG. Nous vous rappelons également qu'en date du 21 février 2018, l'Inspection Générale du Travail vous avait déjà exposé la situation et vous avais demandé d'organiser un congrès inclusif (réf. 028/MET-FPET/IGT/CAB/2018) qui mettrait définitivement fin à la crise à la tête du SLECG.

Nous vous réitérons donc cette proposition qui nous semble la plus appropriée, à moins de vouloir recourir à un arbitrage judiciaire.

Nous vous assurons qu'au besoin, l'Inspection Générale du Travail est disposée à faciliter toute démarche visant à réunir vos membres autour d'une conciliation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Damantang Albert Camara**